



Réseau « VIVRE PARIS ! »

*Pour le droit de dormir la nuit
et de circuler sans entrave sur
l'espace public le jour*

www.vivre-paris.fr
contact@vivre-paris.fr
06 82 47 40 29

Conseil de la Nuit : la position du Réseau « Vivre Paris ! »

- Le Réseau « Vivre Paris ! » demande que la Ville reconnaisse le **droit au sommeil pour tous les Parisiens.**
- Le Conseil de la Nuit doit viser à **l'application de la réglementation en vigueur** et non à son contournement.
- Le Réseau « Vivre Paris ! » demande **des agents de la Ville capables de verbaliser sur le terrain entre minuit et quatre heures du matin.**
- Le Réseau « Vivre Paris ! » attend **de la Ville qu'elle demande aux forces de police, à qui elle délègue en partie l'exercice de sa mission de protection de la tranquillité publique, de se mobiliser efficacement pour protéger le sommeil des riverains.**
- Le Réseau « Vivre Paris ! » **soutient le projet de campagne de communication contre l'alcoolisation massive des jeunes.**

*

*Nous vous donnons **rendez-vous début février** pour une réunion publique au cours de laquelle nous évaluerons le dispositif concret qui aura été mis en place par la Ville dans la cadre du Conseil de la Nuit.*

Le Réseau Vivre Paris ! compte **30 associations membres**, dont 23 associations de quartier qui représentent 17 arrondissements parisiens et 7 associations nationales.